

L'écho du mouvement

Le trimestriel de l'Union Régionale des Foyers Ruraux en Rhône-Alpes

Le mouvement rural en action

ANNEE 3, N° 11

Actualités de
l'Union
Régionale des
Foyers Ruraux
en Rhône-Alpes



Dans ce numéro :

| | |
|--|---|
| Agenda | 2 |
| Zoom sur : Le Comité d'Animation de Saint Sernin Ardèche | 2 |
| Bilan de la session 2 de la formation danse Compte rendu de la rencontre inter foyers | 3 |
| Présentation de la loi de sécurisation de l'emploi : temps partiel | 3 |
| Séminaire itinérant L'Unadel et Mairie Conseils | 4 |
| Appel pour un monde rural vivant et solidaire | 4 |

EDITO

Mesdames, messieurs, chers amis,

Les adhérents des Foyers Ruraux et Associations de Développement et d'Animation en milieu rural souhaitent que le monde rural dans sa diversité soit pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques à l'échelon local.

En 2014 se dérouleront les élections des conseils municipaux d'où seront issus les conseils communautaires.

Le monde rural s'interroge sur les enjeux de société, de solidarité, de citoyenneté et de la transformation sociétale. Il est nécessaire de replacer le citoyen et le mieux-vivre au centre de nos actions.

Dans ce contexte, fort de notre expérience dans la promotion des valeurs de l'éducation populaire, nous réaffirmons notre positionnement comme force de propositions et de soutien aux initiatives pour avancer dans la construction d'une société plus solidaire et plus respectueuse.

Résistons aux thèses du populisme, qui sont à l'opposé de nos valeurs portées et défendues par notre mouvement depuis sa création.

A l'ensemble de nos amis, aux adhérentes, aux adhérents, aux salariés, je souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'Année et vous présente mes Meilleurs Vœux pour 2014.

Le Président de l'U.R.R.A.

Michel Grandgeorge

Nous vous avons présenté Léa Lo Pinto lors de la dernière parution de notre lettre .

Elle est venue renforcer l'Union Régionale pour la réalisation de la deuxième session de formation danse qui a eu lieu début novembre.

Jérémy Constant Diallo souhaitant prolonger son congés parental, nous avons à nouveau fait appel à Léa pour assurer la continuité des actions de l'Union Régionale.

AGENDA REGIONAL

◆ Ain :

Ass. Eveil de Saint André d'Huiriat

Concert pour enfant "karimba" le bal autour du monde" le 14 février 2014 à biziat 16h.

Foyer Rural d'Ambutrix

La troupe de théâtre "Les Joyeux Carrougiens" présente "Insignifiants Détails le 08.02 à Vaux en Bugey, 15.02 à Lagnieu, le 22.02 à Rignieu /D

Foyer rural de Foissiat

Exposition de patchwork et ateliers manuels les 15 et 16 mars

◆ Ardèche

Clair d'Etoiles et brin d'jardin

Soirée observation le 21 décembre au rocher de SAMPZON

Culture en Fait

Soirée Théâtre d'improvisation : samedi 22 mars

Foyer rural de Saint Julien Boutières

Spectacle pour les enfants le dimanche 29 décembre 15 h,

05 janvier un tournoi de coinche au bar associatif

◆ Drôme :

Ass. Vivre au Village

Soirée théâtre le 15 février "Les éléphantés" 20 h 30 salle des Fête

3 nouvelles associations ont rejoint le mouvement :

CAVAJAZZ

Lieu de rencontre musicale autour du jazz et d'autres courants musicaux en milieu rural

LA PRESQU'ILE

Elle propose au bassin annonéen une offre en matière de formation et de production au spectacle vivant.

ASS DE GESTION SMAC 07

Regroupement d'associations qui s'engage dans une coopération départementale pour le développement et la diffusion des musiques actuelles

Zoom sur une association Culture en Fait

Quand et pourquoi votre association a été créée ?

L'association a été créée en juin 2012. Un manque évident de projets et d'actions culturelles sur la commune et les alentours a décidé un groupe de villageois à se prendre en main. Rapidement le cercle s'est élargi à d'autres passionnés par le théâtre, le cinéma, la lecture, le patrimoine...

Quelles sont les principes de fonctionnement de votre association ?

Lorsqu'un projet ou un événement est proposé par un membre, une fois la validation faite en CA, un groupe se mobilise plus particulièrement sur le sujet afin de le mener à bien et le responsable désigné fait le lien avec les membres du bureau et du conseil d'administration. L'autonomie des groupes permet l'organisation du nombre de réunions nécessaires à la réalisation et induit la répartition des tâches. Chaque événement ne mobilise pas entièrement l'ensemble des adhérents à part le jour même bien sûr.

Quels sont les objectifs ?

Chaque action mise en place doit reprendre les valeurs portées par l'association : convivialité, valorisation des différences, citoyenneté, créativité, échange et découverte. Le tout visant à développer du lien social, à construire avec les autres partenaires locaux.

Quelles sont les activités ?

Nous n'avons pas d'activités à l'année, nous sommes dans l'événementiel pour l'instant type soirée cabaret, découverte du patrimoine local, théâtre

L'association n'existe pas depuis longtemps mais nous avons déjà quelques « marques de fabrique » : comme glisser un repas à chaque événement en limitant au maximum les coûts grâce à une équipe de bénévoles compétente et performante en la matière.

Diversifier au maximum les propositions culturelles pour toucher un public le plus large possible et répondre avec nos petits moyens au déficit culturel de notre territoire.

Pourquoi avez-vous choisi ce mode fonctionnement ?

Je ne sais pas s'il est choisi, en tout cas il correspond au profil des personnes engagées, alliant liberté d'actions et lien avec le projet de l'association

Quels sont vos projets pour 2014 ?

Un « thé – ciné » un dimanche en 2^{ème} partie d'après-midi en janvier/février

Soirée Théâtre d'improvisation le samedi 22 mars, précédée le samedi 15 et le dimanche 16 d'un stage de théâtre dans le cadre d'un partenariat avec la fédération départementale du théâtre amateur.

D'une cour à l'autre : samedi 31 mai et dimanche 1er juin avec la découverte de plusieurs cours – Chacune ayant une animation différente : conte, musique, danse....

Une soirée reggae fin juin 2014

Une soirée cabaret en novembre 2014

Article réalisé auprès des membres du bureau de l'association



DOSSIER THEMATIQUE: FORMATION DANSE 2ème session

C'est dans un contexte inédit pour l'Union Régionale que s'est déroulé le deuxième week-end de formation destinée aux professeurs et encadrants en danse, les 1er 2 et 3 novembre 2013. Marquant son intérêt pour le cursus de formation en danse, le Club de Loisirs Sportifs Châtillonnais (CLSC) n'a pas hésité à se porter volontaire pour accueillir la session. En partenariat avec la ville de Châtillon sur Chalaronne dans l'Ain, le lycée agricole et le Centre Social « la Passerelle », le Club et ses bénévoles n'ont pas ménagé leur peine pour nous offrir d'excellentes conditions de formation.

12 participants, âgés de 16 à 66 ans, homme et femmes, ont pu unifier la diversité de leur pratique respective autour des fondamentaux de la danse :

- * **Construction pédagogique** d'un cours dans le respect du corps et de l'esprit (Rythme)

- * **Plusieurs ateliers de pratique** (danse avant 8 ans, intégration d'une personne en situation de handicap, danse au regard des valeurs de l'éducation populaire) et mise en situation pratique avec plusieurs groupes à initier

- * **Réflexion sociologique** sur la spécificité du milieu rural.

- * **Soirées conviviales** de partage de danse.

8 structures adhérentes au mouvement des foyers ruraux étaient représentées...dans les départements suivants : **Deux Sèvres, Saône et Loire, Gard, Ain, Drôme et Ardèche.**

Prochaine session : Les 12 et 13 avril 2014 Dans la Drôme (26)

« **L'aboutissement d'une année de travail,**
(représentation, législation, statuts)
et
en quoi danser me permet de devenir citoyen »



Rencontre inter Foyers annuelle de Villette sur Ain le samedi 21 septembre

Tous les ans est organisée une journée où les foyers et associations de la région Rhône Alpes se retrouvent pour échanger, faire connaissance, ce qui était notre cas cette année car c'était une première pour notre club. **Le Foyer Rural des Rives de l'Ain accueille cette année.**

Nous ne sommes pas encore au complet..., j'en profite pour prendre des photos de l'exposition patchworks, vannerie et peinture. Nous étions environ 70...., nous étions attendus à partir de 9 h 30 avec au programme la **fabrication du pain ou l'atelier vannerie**, nous avons opté pour le pain... 20 kg de farine, 15 l d'eau plus tard, façonnage du pain pour celles et ceux qui veulent bien mettre la main à la pâte.... Puis nous laissons la place à d'autres pour une visite du village, nous rencontrons Brigitte, artiste peintre qui expose à l'église.... Il est plus de midi, nous revenons au foyer, nous sommes attendus pour l'apéro concert avec la section ok country, nous buvons (modérément) la boisson locale : le Cerdon.

Pendant le repas canadien (tous les foyers et associations ont apporté une spécialité), nous est présenté le **groupe de danse africaine « les Dindes de Bamako »**, leur démonstration se termine avec nous tous sur la piste ! (plus on est dindes plus on rit !!). Comme il se met à pleuvoir, nous n'allons pas visiter les étangs et nous quittons le Foyer des Rives de l'Ain enchantés.



Extrait tiré du compte rendu du Club Sportif Buyantin posté sur leur blog

**Prochaine rencontre
Inter Foyers en octobre 2014**



Loi de sécurisation de l'emploi : le temps partiel (fiche CNEA novembre 2013)

En juin dernier, nous vous informions que la loi de sécurisation de l'emploi **fixait une durée minimale hebdomadaire de 24 h de travail pour les salariés à temps partiel, et ce dès le 1er janvier 2014.**

Nous vous rappelons que pour les contrats **déjà en cours au 1er janvier 2014** une période transitoire de **deux ans** est prévue : la durée minimale de 24 h ne sera applicable que si le salarié en fait la demande.

De plus l'employeur pourra y répondre négativement en cas d'impossibilité compte tenu de l'activité économique de la structure.

Pour **les temps partiels embauchés à compter du 1er janvier 2014**, trois dérogations à cette durée minimale sont prévues par la loi :

En cas de demande écrite et motivée du salarié,

En cas d'embauche d'un étudiant de moins de 26 ans,

En cas d'accord de branche étendu fixant une durée inférieure.

Ces trois dérogations s'appliqueront également dès le 2 janvier 2016 aux salariés à temps partiel embauchés avant le 1er janvier 2014.

A ce jour, dans la branche de l'Animation, les négociations ont été ouvertes. Aucun accord n'ayant pour l'instant été conclu, les dispositions légales s'appliqueront bien dans votre structure au 1er janvier 2014.

Exemple :

Durant la période transitoire, **du 1er janvier 2014 au 1er janvier 2016**, le salarié engagé avant le 1er janvier 2014 effectuant **2 h de travail par semaine**, continuera à effectuer 2 h par semaine sauf s'il demande à porter sa durée hebdomadaire de travail à 24 h.

Dans ce cas, l'employeur pourra cependant refuser cette augmentation de sa durée de travail en le justifiant par les difficultés économiques de l'entreprise.



Nous tiendrons informé nos structures adhérentes sur les avancées concernant les négociations dans la branche animation.

Dossier / Les séminaires itinérants

En partenariat avec Mairie-Conseils et la Caisse des Dépôts, l'UNADEL (Union Nationale des Acteurs et Structures du Développement Local) vous propose de participer et / ou d'accueillir des réunions publiques sur le thème « Faire projet de territoire demain ? »

Durant ces trois dernières années, d'intenses débats ont eu lieu à propos de l'organisation territoriale, de la répartition des compétences et des moyens de l'action publique. Cette période, qui n'est pas terminée, a aussi été marquée par un contexte d'incertitudes très prégnant concernant l'évolution des politiques publiques territoriales, déjà très fragmentées, et s'est accompagnée dans beaucoup de territoires d'une fragilisation des stratégies et des processus de développement local.

Les nouveaux projets de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique et la nouvelle programmation des fonds structurels européens et contractualisation Etat-Régions pour la période 2014-2020, dessinent les nouveaux contours du développement territorial dans un contexte de crise économique aiguë et de resserrement des moyens de l'action publique.

Comment ce cadre évolue-t-il ? (...)

C'est pourquoi l'UNADEL propose de mettre à profit les quelques mois précédant le renouvellement des équipes municipales et intercommunales, pour débattre, avec les acteurs locaux, de ces transformations. Il s'agit d'identifier les pratiques et méthodologies pour « faire projet de territoire demain », mais aussi pour mieux articuler la diversité des territoires de projet, des espaces et des dispositifs, pour renouveler l'engagement citoyen et la mise en œuvre de l'action publique.

Plus d'information sur : <http://www.unadel.asso.fr/rendez-vous-a-venir/seminaire-itinerant/>

La Fédération Ardèche Drôme reçoit sur deux soirées les **19** (au domaine du Pradel- Ardèche) et **20 décembre** (Abbaye de Bouchet-Drôme) **Christine BREMONT** de Mairie Conseils et **Georges GONTCHAROFF** de l'Unadel pour qu'ils nous apportent

leurs expertises sur plusieurs thèmes :

l'évolution des intercommunalités, le pré-projet de la décentralisation Acte III ,
les évolutions à retenir pour les prochaines élections à venir (locales, cantonales, régionales et européennes)

La **commission ruralité** mise en place par la Confédération Nationale des Foyers Ruraux regroupe une quinzaine de Fédérations et Unions Régionales volontaires dont la notre. Pour resituer la place des associations en milieu rural, cette commission a décidé de rédiger un texte de positionnement . Ce dernier pourra servir à alimenter les débats dans le cadre des campagnes électorales à venir et dans ceux liés à l'évolution des politiques territoriales.

Le Conseil Confédéral réuni le dernier week-end de novembre a entériné ce texte qui sera transmis à l'ensemble du mouvement sous le titre :

Appel pour un monde rural vivant et solidaire !

(le texte sera transmis aux associations adhérentes)



BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL CREE PAR L'UNION REGIONALE DES FOYERS RURAUX RHONE-ALPES

238 rue du Jardin Public
07170 villeneuve de Berg
Téléphone : 04 75 94 38 50
Télécopie : 08 11 38 35 52
N° SIRET: 40420568400024
Mail: urfr.rhone-alpes@mouvement-rural.org

COMITE DE REDACTION
MIREILLE BERANGER ET MICHEL GRANDGEORGE

Tirage à 150 exemplaires, diffusion gratuite
Imprimé par ALC Développement-Aubenas

NOS PARTENAIRES

Rhône-Alpes Région

Retrouvez nous sur le web : www.foyersruraux-rhonealpes.org

Prochain numéro de « l'écho du mouvement » **le 15 MARS 2013**

Un exemplaire papier est envoyé à tous les foyers ou associations adhérents.